



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Service régional de l'archéologie**

Affaire suivie par  
Bénédicte QUILLIEC  
Gestion Ille-et-Vilaine  
(hors Rennes Métropole)

Poste : 02 99 84 59 03  
benedicte.quilliec@culture.gouv.fr

Réf : SRA /

**23 1422**

Rennes, le 6 JUL. 2023

**SAS TERRAIN SERVICE RENNES**

48 boulevard de Chézy

35000 RENNES

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport du diagnostic archéologique réalisé par Mme Solenn Le Forestier, archéologue à l'Inrap, préalablement aux travaux d'aménagement situés au lieu-dit *Les Grands Champs à Saint-Domineuc (35)*.

J'ai l'honneur de vous confirmer que ce diagnostic archéologique ne donnera pas lieu à une prescription complémentaire d'archéologie préventive par Monsieur le Préfet de la région. En effet, la nature et l'état de conservation des vestiges mis en évidence sur ce terrain ne justifient pas la réalisation d'une opération préventive complémentaire.

En conséquence, le terrain assiette du projet est libéré de toute contrainte archéologique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Directrice régionale des affaires culturelles  
Pour la Directrice régionale  
L'adjoint au Conservateur  
régional de l'archéologie

Olivier KAYSER  
Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

P.J. : 1 rapport

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre, CS 24405  
35044 RENNES cedex  
Téléphone 02 99 29 67 67  
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Service régional de l'archéologie**

Rennes, le **30 JUIN 2023**

Affaire suivie par  
Bénédicte QUILLIEC  
Gestion Ille-et-Vilaine  
(hors Rennes Métropole)

Poste : 02 99 84 59 03  
benedicte.quilliec@culture.gouv.fr

Réf : SRA / **23 1380**

Monsieur le Président de la Communauté de  
communes Bretagne Romantique  
Service ADS  
22 rue des Coteaux  
35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS

Monsieur le Président,

Conformément au Code du patrimoine, notamment son Livre V, j'accuse réception, à la date ci-dessous mentionnée, du dossier de **permis d'aménager** :

Date de réception	: 7 juin 2023
Présenté par	: TERRAIN SERVICE
Lieu	: Les Grands Champs – <b>SAINT-DOMINEUC</b>
Cadastre	: ZB.37-117 – A.296-763-808-757-668
N° de dossier	: PA 035 265 23 B 0001

Le terrain, assiette de la présente demande de permis d'aménager, fait l'objet d'un diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2022-344 du 30 novembre 2022.

En conséquence, conformément aux dispositions prévues aux articles L.425-11 et R.425-31 du Code de l'urbanisme ou aux dispositions prévues par l'article L.512-29 du Code de l'environnement, la réalisation des travaux envisagés est subordonnée à l'accomplissement préalable de cette prescription de diagnostic, suivie, s'il y a lieu, d'une prescription de fouille archéologique préalable au chantier d'aménagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Directrice régionale des affaires culturelles,

Pour la Directrice régionale  
L'adjoint au Conservateur  
régional de l'archéologie

Olivier WAYSER  
Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ